

Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger, M. Nasser Bourita, s'est entretenu, le 17 juin 2021, par visioconférence avec le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Etrangères de la République Démocratique du Congo (RDC), M. Christophe Lutundula Apala Pen'Apala.

Les deux Ministres se sont félicités de l'excellence des liens historiques d'amitié et de solidarité entre les deux pays, et qui connaissent une nouvelle impulsion conformément aux orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et de Son Frère le Président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo et à leur volonté commune de faire des relations maroco-congolaises, un modèle de coopération interafricaine, fondé sur les valeurs de solidarité, d'échange et de partage.

Abordant la situation en RDC, M. Bourita a salué les efforts consentis par les autorités congolaises pour la promotion de la démocratie, la sécurité et le développement.

Il a également rendu hommage aux initiatives et actions entreprises par le Président Tshisekedi, en sa qualité de Président en exercice de l'Union Africaine (UA), veillant au respect et à la défense de la souveraineté et de l'unité des États africains.

M. Bourita a aussi loué la contribution du Président congolais aux efforts de la communauté internationale pour la promotion de la paix et de la stabilité régionales.

Pour sa part, M. Lutundula Apala a réitéré la position historique de soutien par la RDC à la marocanité du Sahara ainsi que la solidarité entière de son pays avec le Maroc pour la recherche d'une solution durable à ce différend, dans le cadre de la souveraineté du Royaume et sous l'égide exclusive de l'ONU.

A cet égard, les deux Ministres ont insisté sur l'impératif du respect des normes et procédures au sein des organes de l'UA, et ont réaffirmé la pertinence de la décision 693 du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA de juillet 2018, qui a consacré l'exclusivité de l'ONU en tant que cadre pour la recherche d'une solution au différend régional autour du Sahara marocain.

M. Bourita et M. Lutundula Apala ont constaté la parfaite concordance de leurs points de vue sur les différentes questions d'intérêt commun, soulignant l'importance de renforcer la communication et la coordination dans les différentes

instances internationales.

M. Bourita a réitéré l'engagement du Royaume à accompagner la RDC dans ses efforts de développement, notamment dans les domaines à fort impact socio-économique tels que l'agriculture, la santé, l'eau, l'électricité et les énergies renouvelables.

Les deux Ministres se sont accordés sur l'organisation de la 6ème session de la Grande Commission Mixte de Coopération Maroc-RDC avant la fin de l'année et ont également examiné la possibilité d'instaurer un mécanisme de consultations politiques ainsi que de programmer un Forum économique Maroc-RDC, en 2022 à Kinshasa.

A ce titre, M. Bourita et M. Lutundula Apala ont souligné la nécessité de redynamiser le Conseil d'Affaires Maroc-RDC en vue de promouvoir davantage les échanges commerciaux et économiques entre les deux pays et mettre à profit la présence consulaire congolaise à Dakhla, qui est appelée à devenir un pôle d'excellence en matière d'intégration économique régionale.